

Comité d'étude pour la mise en place d'une structure régionale de développement économique

RAPPORT DE RECOMMANDATION PRÉSENTÉ AU CA DE LA CSRC LE 19 JUIN 2019 - POUR DÉCISION

PRÉAMBULE

Le conseil d'administration de la CSRC a tenu un forum régional sur le développement économique le 4 décembre 2018. L'objectif principal de ce forum était de consulter les membres de la communauté d'affaires ainsi que les divers organismes sur la nécessité de créer une structure régionale pour assurer le développement économique de manière concertée sur le territoire de la CSRC.

Cette consultation a permis de constater certaines lacunes importantes dans ce secteur, soit :

- La mise à jour d'une planification stratégique et l'élaboration d'un plan d'action dirigé par une entité régionale;
- La création d'un organisme ayant comme rôle de porte d'entrée unique pour les clients, dotée d'un service d'accompagnement et de référencement vers les programmes, outils et services déjà disponibles dans la région.

Le forum avait aussi pour but de nommer un comité chargé d'analyser les structures régionales possibles et de recommander un modèle au conseil d'administration de la CSRC.

Les participants du forum ont ainsi nommé les personnes suivantes à siéger au comité d'étude :

1. Joe Noel, membre de la CSRC et président du comité
2. Denis Roy, Directeur général de la CBDC
3. Kim Chamberlain, conseillère municipale de Bathurst et directrice de la Ruche
4. Linda Chamberlain, conseillère municipale de Petit-Rocher
5. Michael Petrovici, entrepreneur local
6. Bernard Cormier, Opportunités NB
7. Jeff Christie, directeur général de la Chambre de commerce Chaleur
8. Roger Guitard, conseiller municipal de Pointe-Verte

La liste des participants au forum est disponible à l'Annexe A.

Le compte-rendu du forum est disponible à l'Annexe B.

LE MANDAT DU COMITÉ

Les membres se sont réunis le 8 mars, le 11 avril ainsi que les 14 et 31 mai 2019. Le rôle du comité était de:

1. Identifier une structure pour la nouvelle organisation;
2. Identifier une ou des sources de financement stables et prévisibles à long terme. Négocier avec les différents partenaires possibles pour assurer ce financement;
3. Établir des statuts et règlements, incluant la composition d'un comité ou conseil d'administration;
4. Définir le mandat (mission) de l'organisme incluant le nombre d'employés requis et les coûts annuels d'opération;
5. Démarcher la SDR et autres organismes gouvernementaux afin d'obtenir un soutien financier pour le démarrage;
6. Présenter sa recommandation au conseil d'administration de la CSRC.

SOMMAIRE DE L'EXERCICE

Suite à une révision des lacunes à combler parmi les services et programmes déjà existants dans la région, les membres ont défini la mission de l'organisme et ont déterminé ses fonctions principales.

A. Mission et fonctions de l'organisme

Les membres proposent que l'agence de développement économique régional ait pour mission de promouvoir et de stimuler la croissance des entreprises sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur.

Il est également proposé que l'agence se dote des fonctions principales suivantes regroupées sous trois grands piliers :

GUICHET UNIQUE		
Centre d'entrepreneuriat et démarrage d'entreprise	Centre d'information	Gestion des activités / animations en développement économique
Services-conseils et direction : « concierge » <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'affaires et prévision financière - Sources de financement - Programmes disponibles - Subvention salariale (démarrage et existant) - Services d'incubateur - Services de mentorat « Maximiser les services déjà offerts par notre écosystème régional » <u>Voir liste de nos partenaires régionaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître leurs services et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Trousse à jour du portrait économique local et régional pour investissements potentiels - Données démographiques sur la région - Bâtir et maintenir une base de données : <ul style="list-style-type: none"> o Terrains et locaux disponibles o Entreprises à vendre o Bâtiments commerciaux à vendre o Profil de la force ouvrière - Rôle liaison de projets commerciaux et d'investissement immobiliers - Rapports et études existantes sur la région - Information sur l'urbanisation / taxes foncières - Programmes incitatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la livraison de formation - Gestion des activités de réseautage - Startup Chaleur - Favorisation de regroupement de nos secteurs clés « ceux-ci doivent être identifiés » *Exercice pré plan stratégique. <u>Stratégie d'immigration régionale en partenariat avec les organismes existants œuvrant dans ce domaine</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. Association multiculturelle 2. La Ruhe

Cette structure sera bien identifiée au début et se doit d'être une structure strictement de base. Notre vision est que cette base soit « ultimement » et « éventuellement » financée dans son entier par la CSRC. Cependant, le fait que nous gardons cette structure de base plutôt mince nous donnera l'opportunité de monter divers dossiers/initiatives/projets stratégiques et ciblés à notre région et qui cadreraient bien sous la livrable de cette nouvelle agence de développement économique.

Cette pratique nous donnera la chance de faire des demandes de financement ciblées sous divers programmes gouvernementaux provincial et fédéral afin de trouver du financement ponctuel et à échéance pour justement livrer ces programmes cadrant à l'intérieur de notre plan stratégique. Ceci permettrait à l'agence de développement économique régionale d'aller chercher des revenus de diversification telle de sous location de loyer, frais d'administration, sous-traitance d'employés, etc.

B. Structures analysées

Le comité propose et évalue trois structures, soit :

1. **Structure A : Nouvelle structure indépendante**

Bénéfices	Inconvénients
<ol style="list-style-type: none"> 1. Impartial et libre d'ingérence politique; 2. Libre de choisir des membres de tous les secteurs d'activités. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qui prendra les rênes et qui en assumera la direction? 2. Comment cette entité sera-t-elle financée? 3. Créera un autre palier de bureaucratie.

2. **Structure B : Agence sous l'égide de la CSRC, mandatée par le conseil d'administration et appuyé d'un comité de soutien (structure comparable à l'Office du tourisme Chaleur)**

Bénéfices	Inconvénients
<ol style="list-style-type: none"> 1. Structure de gouvernance déjà existante. 2. Représentativité régionale; 3. Libre de sélectionner des membres du comité provenant de tous les secteurs d'activité; 4. Approche favorisée par la majorité des communautés membre de la CSRC; 5. CSRC pourrait obtenir du financement pour couvrir les coûts de démarrage par l'entremise de divers programmes de financement provincial et fédéral; 6. CSRC pourrait assurer un financement à long terme et offrir des services 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Risque d'ingérence politique; 2. Risque de vision différente à chaque période d'élection; 3. Peut prendre du temps à mettre en place due à un processus de consultation et d'approbation plus long de la part des DSL.

administratifs, comme la paie et la gestion du personnel; 7. Reddition des comptes de ce nouveau service auprès du conseil d'administration de la CSRC.	
--	--

3. Structure C : Service mandaté par le conseil d'administration de la CSRC et confié à la Chambre de Commerce Chaleur par l'entremise d'un contrat de service

Selon les modalités de l'entente, le conseil d'administration de la CSRC nomme un comité régional pour appuyer les travaux du coordonnateur du service.

Bénéfices	Inconvénients
<ol style="list-style-type: none"> 1. Structures déjà existantes à la CSRC et la CCC; 2. Représentativité régionale; 3. CCC a déjà un mandat de développement économique; 4. CSRC et la CCC peuvent obtenir du financement pour couvrir les coûts de démarrage par l'entremise de divers programmes de financement provincial et fédéral; 5. Possibilité pour la CSRC d'assurer un financement prévisible et à long terme; 6. CCC peut offrir des services administratifs comme la paie, location de bureaux, la gestion du personnel, etc.; 7. Reddition des comptes de ce nouveau service auprès du conseil d'administration la CSRC; 8. Formule plus indépendante des pressions politiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Risque de visions différentes de la part des membres du CA de la CSRC à chaque période d'élection.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

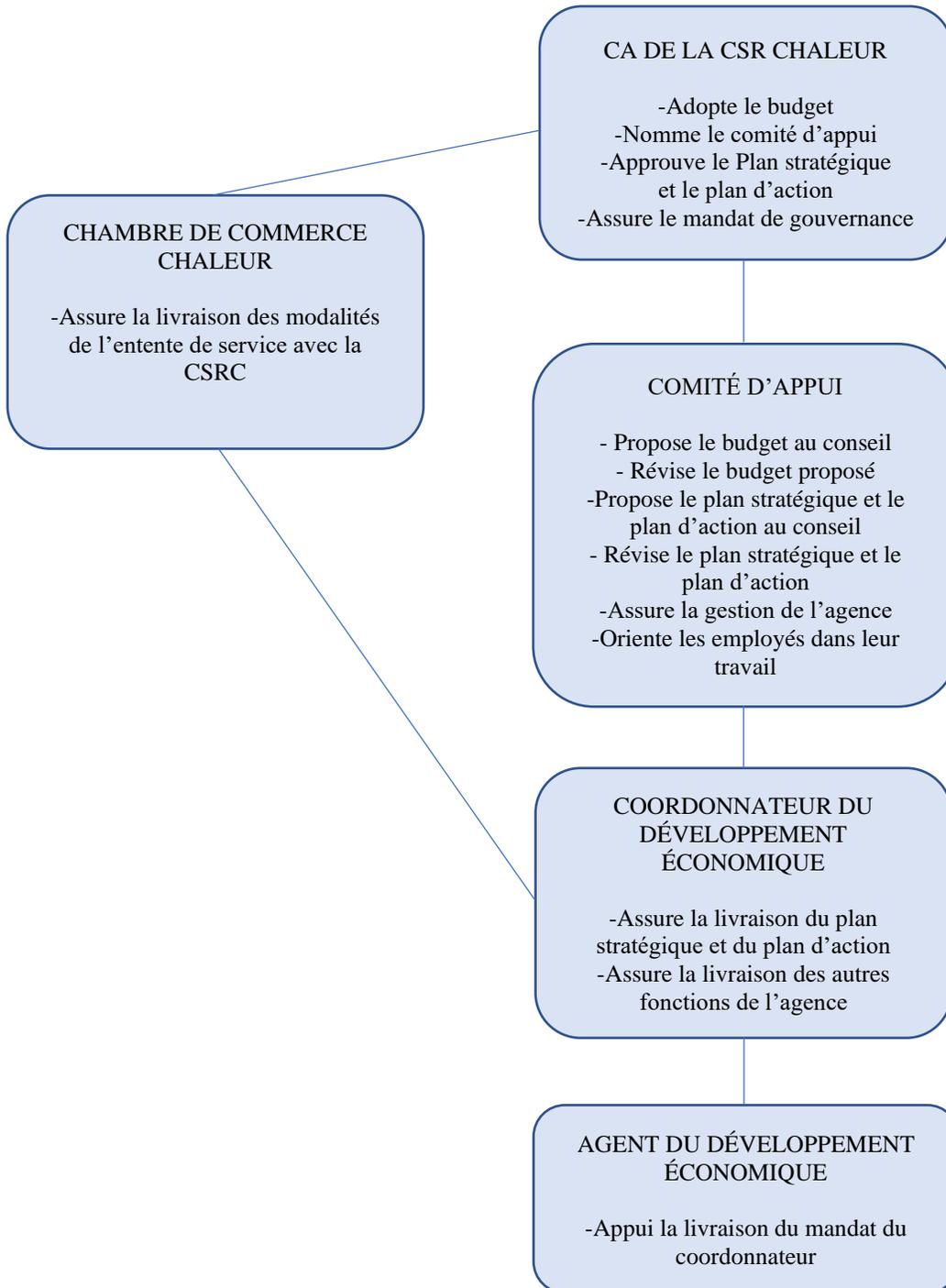
En analysant le pour et le contre des trois structures proposées, le comité recommande la structure C, car cette formule permet à l'agence de fonctionner de façon plus indépendante tout en étant imputable auprès du CA de la CSRC. De plus, cette formule assure un financement prévisible et à long terme. Le comité recommande que l'entente soit d'une durée de trois ans avec possibilité de renouvellement.

Les membres du comité d'appui, nommée par le CA de la CSRC serait composé de 7 membres et assureraient la représentativité des communautés de la région par l'entremise des secteurs suivants :

1. Un représentant des infrastructures de transport
2. Un représentant du secteur commercial (service et commerce de détail)
3. Un représentant du secteur de la transformation
4. Un représentant du secteur industriel
5. Un représentant du secteur de l'immigration
6. Un représentant du secteur touristique
7. Un représentant d'une institution d'enseignement poste secondaire

Il est également recommandé que les termes de référence du comité d'appui soient définis par ce dernier et approuvés par le CA de la CSRC.

A. Organigramme proposé



B. Rôle de l'organisme hôte – Chambre de commerce Chaleur

L'agence de développement économique régional fera appel aux services de la Chambre de Commerce Chaleur afin d'accomplir principalement des services complémentaires à la livraison du mandat.

Ces services offerts à l'agence par la Chambre de Commerce Chaleur seront axés principalement sur les items suivants :

- Gestion des salaires
- Gestion des entrées et des sorties d'argent en provenance des partenaires financiers
- Gestion des opérations comptables (paiement de factures)
- Production des états financiers mensuels
- Services de sous-traitance (un service de réception, assistance administrative, etc.)
- Partage des locaux
- Partage des services communs

C. Budget proposé

Le comité estime que les frais de démarrage et les frais d'exploitation annuels se répartiront comme suit pour les 3 prochaines années :

Frais de démarrage - année 2020	Frais d'exploitation annuels	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Mobilier/équipement informatique		8 000 \$	0 \$	0 \$
Élaboration d'un plan stratégique et plan d'action		15 000 \$	0 \$	0 \$
Frais professionnels – rédaction de l'entente de service, etc.	Frais professionnels	7 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Site Web	Entretien site Web	6 000 \$	500 \$	500 \$
Stratégie Marketing	Marketing/Campagnes promotionnelles	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Total frais démarrage		46 000 \$		
	Salaires (index. annuelle 1 %) et avantages sociaux (+/- 8.3 %) • Coordonnateur	70 000 \$	70 700 \$	71 407 \$

	<ul style="list-style-type: none"> • Agent • Réceptionniste 	0 \$	43 300 \$	43 730 \$
		<u>10 830 \$</u>	<u>10 940 \$</u>	<u>11 050 \$</u>
		80 830 \$	124 940 \$	126 187 \$
	Déplacements	6 000 \$	12 000 \$	12 000 \$
	Formation/perfectionnement	1 500 \$	3 000 \$	3 000 \$
	Loyer	4 800 \$	9 600 \$	9 600 \$
	Assurances	1 700 \$	1 700 \$	1 700 \$
	Téléphone, télécopieur	1 000 \$	1 800 \$	1 800 \$
	Fournitures de bureau	1 000 \$	500 \$	500 \$
	Réunions de comité (7 personnes à 500 \$)	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Frais divers	5 000 \$	7 500 \$	7 500 \$
	Sous total	151 330 \$	171 040 \$	172 287 \$
	Frais administratifs CCC sur frais d'exploitation annuels (5%)	7 567 \$	8 552 \$	8 614 \$
	Total	158 897 \$	179 592 \$	180 901 \$

D. Sources de financement

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Coûts annuels	158 897 \$	179 592 \$	180 901 \$
Sources de financement et pourcentage de contribution par année:			
CSR Chaleur (25 %; 50 %; 75 %)	39 724 \$	89 796 \$	135 675 \$
PETL (25 %; 16.67 %; 8.3 %)	39 724 \$	29 932 \$	15 075 \$
SDR (25 %; 16.67 %; 8.3 %)	39 724 \$	29 932 \$	15 075 \$
APÉCA (25 %; 16.67 %; 8.3 %)	39 724 \$	29 932 \$	15 075 \$

E. Coûts des communautés membres de la CSRC

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Coûts annuels	39 724 \$	89 796 \$	135 675 \$
Sources de financement (assiette fiscale 2018):			
Bathurst	14 792 \$	33 437 \$	50 521 \$
Beresford	4 563 \$	10 314 \$	15,584 \$
Nigadoo	960 \$	2 170 \$	3 278 \$

Petit-Rocher	1 893 \$	4 279 \$	6 465 \$
Pointe-Verte	823 \$	1 861 \$	2 813 \$
Belledune	3 806 \$	8 603 \$	12 998 \$
DSL	12 887 \$	29 132 \$	44 016 \$

F. Conclusion

Le comité estime avoir rempli son mandat. Ce dernier est confiant que l'approche recommandée assurera la création d'un service régional pour le développement économique de notre région.

La poursuite de ce projet dépend maintenant de la vision du conseil d'administration de la CSR, des conseils municipaux, des représentants des DSL et du conseil d'administration de la CCC. Les membres du comité de travail demeurent disponibles pour entamer les prochaines étapes de ce plan, advenant l'approbation de cette recommandation.